



« Se construire Citoyen »

le vendredi 18 novembre 2022

Auditorium Lounès Matoub

Kremlin-Bicêtre

Général de Gaulle

le Comité Citoyen

le délégué

DE L'ÉDUCATION NATIONALE

N° commission paritaire : 0725 G 86913
124 rue La Fayette – 75010 Paris
Tél. : 01 47 70 09 59
federation@dden-fed.org
http://www.dden-fed.org

Fédération des Délégués
Départementaux de l'Éducation Nationale
Association 1901
Reconnue d'utilité publique.
Association éducative complémentaire
de l'enseignement public.
Association nationale de jeunesse
et d'éducation populaire.
Association ambassadrice de la Réserve
citoyenne de l'Éducation nationale.

Directeur de la publication : Eddy Khaldi

Responsable de la revue : Christian Vignaud

Comité de rédaction :

Complément au « Rapport d'activité » :
Eddy Khaldi • Edith Semerdjian.

Se construire Citoyen :

Bernard Racanière.

Vie des Unions :

Philippe Tabarly • Guillaume Dupont • Monique
Guilleux • Alain Cadic • Luce Fargeot • Maurice
Thore.

Rubriques :

Catherine Haensler • Mireille Sabbatier.

Comité de lecture :

Martine Deldem • Philippe Gallier • Guy Hubert •
Eddy khaldi • Michel Lafont • Jean Millaire • Mylène
Rossignol • Edith Semerdjian • Christian Vignaud.

Maquette, conception, réalisation et impression :

Imprimerie Compédit Beauregard S.A.
Z.I. Beauregard – 61600 LA FERTÉ-MACÉ

Crédits photos et illustrations :

FDDEN, Philippe Courtin, Christian Vignaud et
Unions Départementales.

 1 Édito	 11 Rapport moral
 2 Condoléances	 15 Clôture
 3 107 ^e Congrès	 17 Citoyenneté
 6 Rapport d'activité	 20 Vie des Unions
 9 Les statuts	 24 Lu et vu pour Vous
 10 Motion	 26 Pour Votre Documentation

2023
Meilleurs vœux



4 NUMÉROS PAR AN • Le numéro : 5 €

Abonnement seul : 20 €

Les DDEN qui s'abonnent
par l'intermédiaire de leur Union
Départementale bénéficient
d'un tarif préférentiel :
10 euros pour 4 numéros.



L'École
est notre priorité
parce qu'elle est le lieu où se forge
l'avenir
de la Nation.





Mixité sociale menacée ?

Le constat, toujours entretenu, de la « crise de l'École » est loin d'être une nouveauté. Il perdure depuis la création de l'école de Jules Ferry. Pas question non plus de minimiser les critiques de ceux qui se dévouent pour améliorer l'école au contact de publics d'élèves aux comportements divers, confrontés à des situations sociales d'exclusion.

L'avenir de notre pays se fonde sur la qualité de cet enseignement public et sur l'investissement que la Nation consacre à ce maillon essentiel de notre cohésion sociale.

Face aux inégalités sociales, le système éducatif ne peut pas tout. Peu de statistiques sont divulguées, elles tiennent presque du « secret-défense ». Il aura fallu un recours administratif pour que le ministère de l'Éducation nationale rende publics les IPS, les « Indices de Position Sociale », moyens des collèges et des écoles en attendant que soient communiqués ceux des différents types de lycées publics et privés sous contrat.

Ces différents indices IPS témoignent des inégalités sociales entre collèges et écoles publics ou privés et des défauts de la carte de l'éducation prioritaire. « Ces données mettront en effet en lumière les inégalités entre établissements selon qu'ils soient publics ou privés sous contrat, et en fonction de l'IPS moyen des collèges de leur secteur. Elles sont de nature à éclairer le débat public sur le financement du secteur privé et les réseaux d'éducation prioritaire. » Seul 1,2 % des écoles affichent un IPS supérieur à 140, mais c'est le cas de plus de 14 % des écoles à Paris, dans les Yvelines et les Hauts-de-Seine. Et 60 % des écoles ayant un IPS supérieur à 140, sont privées sous contrat, tandis que seuls 3 % des écoles ayant un IPS inférieur à 90 sont privées. **Pourtant certains, au nom du « libre choix », revendiquent de cultiver leur système élitiste financé par la puissance publique parce qu'ils considèrent l'égalité comme une injustice. Pour nous DDEN, l'injustice c'est l'inégalité.** C'est pour cette raison que nous revendiquons **l'égalité en éducation**, non celle des groupes ou des communautés, mais celle des citoyens. Sinon, on introduit la différence des droits entre groupes et on dénature le concept de service public, expression de l'égalité des citoyens et non des communautés.

D'où viennent donc ces inégalités scolaires ? D'abord du milieu social d'origine. Dans « L'école conservatrice », « Les inégalités devant l'école et devant la culture » Pierre Bourdieu indique que le système scolaire : « est un des facteurs les plus efficaces de conservation sociale ». Il précise aussi qu'« Un fils de cadre supérieur à quatre-vingts fois plus de chances d'entrer à l'Université qu'un fils de salarié agricole et quarante fois plus qu'un fils d'ouvrier et ses chances sont encore deux fois supérieures à celles d'un fils de cadre moyen ». Il n'est pas question d'occulter ni réduire les difficultés que traversent l'École et l'Université. Cependant, certains rapports ne servent qu'à instrumentaliser des dysfonctionnements réels ou supposés **pour invalider les principes fondateurs de l'École de la République** avec, pour quelques-uns, le dessein non dissimulé de la privatiser. L'OCDE conforte cet objectif : « La structure actuelle du système éducatif, considérée comme archaïque, est appelée à disparaître au profit de structures plus souples, largement soumises aux lois du marché aussi bien dans leurs débouchés que par leur fonctionnement interne. L'institution scolaire proprement dite n'aura plus qu'à assurer la socialisation des jeunes et à leur inculquer, non plus essentiellement des savoirs, mais des compétences devant garantir leur employabilité et leur adaptabilité ».

Le débat sur l'École ne peut se dispenser de réfléchir sur l'organisation structurelle de celle-ci et la prise en charge par l'État de tout ou partie des moyens d'investissement et de fonctionnement humain et matériel au profit d'établissements privés qui entravent la mixité sociale et génèrent des inégalités.

L'école française s'oriente-t-elle vers un système à deux vitesses, avec une école privée réservée aux enfants privilégiés, et une école publique accueillant tous les autres ?

Le Monde

du 8 novembre 2022 :

« Entre école publique et école privée, les chiffres de la fracture sociale ».